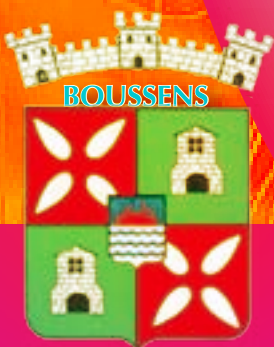


VIVRE À BOUSSENS



Bulletin Municipal / 1^{er} semestre 2017



Budget communal
et informations
sur les taxes
» p. 4

Les réalisations
et décisions
de la commune
» p. 7

Bousens-Infos
Culture-Animations
» p. 13

Vie associative
» p. 18



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P 3
BUDGET COMMUNAL ET INFORMATION SUR LES TAXES	P 4
LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE	P 7
VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS	P 11
BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS	P 13
LA VIE SCOLAIRE	P 17
LA VIE ASSOCIATIVE	P 18
L'ÉTAT CIVIL	P 31
BOUSSENS SERVICES	P 32

*Le Maire, le Conseil Municipal
et les employés communaux vous souhaitent
un très bel été.*



VIVRE A BOUSSENS
Bulletin d'informations municipales
Mairie – 31360 BOUSSENS
bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise
DALLA-ZANNA Rosanna - FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation
Imprimé par REPRINT – 31200 TOULOUSE



Boussinoises, Boussinois, Chers Amis

En ce printemps de l'année
2017, que d'événements
importants !! :

Dans le monde :

- Les guerres, les attentats qui s'en prennent à des victimes innocentes, à des enfants avec toujours la même horreur, la même lâcheté.

En France :

- L'élection d'Emmanuel MACRON, notre nouveau président de la république avec 60% de suffrages exprimés à Boussens,
- L'élection de nouveaux députés, pour nous sur la 8^e circonscription, Joël AVIRAGNET a obtenu 59% de suffrages exprimés à Boussens.

Je souhaite personnellement pleine réussite à nos dirigeants afin que le pays retrouve :

Le plein emploi, pour tous,
La paix sociale et la réussite des jeunes,
Le développement industriel et écologique,
Le rayonnement dans un monde apaisé

A BOUSSENS :

- La réalisation et la mise en service d'un piétonnier qui assure la liaison entre le village et les zones d'activité, qui sécurise aussi les déplacements des élèves vers les abris bus, les promenades des piétons.
- La décision de créer un multiservice, qui permettra de pérenniser plusieurs commerces car la ferme volonté de la mairie est de maintenir la proximité dans cette société où les cœurs de villages sont « desséchés » par les zones



commerciales.

- La mise en chantier de logements locatifs et du développement de l'habitat car la population de la commune n'évolue pas, elle vieillit et la première conséquence directe sera la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire.

- La mise en place de la nouvelle communauté de communes « Cœur de Garonne » s'est faite sans inconvénients majeurs pour les habitants. Seule la fiscalité sera différente, la modification est expliquée dans la page des taxes locales, **mais ne sera pas globalement sensible pour les contribuables.**

- L'anniversaire de notre jumelage avec nos « cousins » suisses. Deux villages qui s'ignoraient avant 1983 et qui sont seuls à porter ce même nom sur la planète terre !!! En ce 26 mai 2017, nos chemins se sont de nouveau croisés à l'occasion de ce 30^e anniversaire. Avec ma jeune collègue syndique Stéphanie Borgeaud, nous avons planté un arbre dans l'espace vert de l'homme à la pipe..... au bord du lac (photo ci-dessus).

- Les 6 mois de vie communale, les décisions municipales, les perspectives sont relatées dans les pages qui suivent avec, nous l'espérons, suffisamment de détail et de transparence pour répondre à vos questions. La communication est notre préoccupation, la porte de la mairie est ouverte, vous serez toujours les bienvenus.

En cette fin d'année scolaire, je voudrais féliciter les lauréats des différents examens et concours, mais aussi remercier tous ceux qui, à travers la vie associative et les clubs sportifs, ont porté haut les couleurs de Boussens et parfois même dans les pays étrangers.

Que cet été soit agréable pour vous tous, je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Christian SANS,

Votre Maire et Conseiller Départemental



LES CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans l'élaboration du budget 3 principes doivent être respectés :

- 1-**l'équilibre** entre les recettes et les dépenses doit être réalisé en **fonctionnement** et en **investissement**,
- 2-les **recettes** et les **dépenses** doivent être **évaluées** de façon **SINCERE** (sans majoration ou minoration),
- 3-le remboursement de la **dette en capital** de l'année doit être couvert par l'autofinancement et les recettes propres de la section d'investissement (à l'exclusion de l'emprunt), c'est ce qu'on appelle l'équilibre réel.

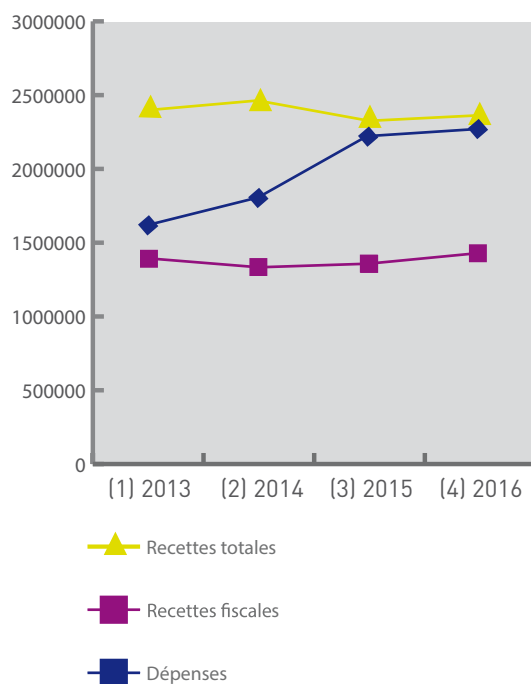
Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal était réuni pour voter le budget. Le budget a été voté à l'unanimité : **5 170 355,05 €** en fonctionnement et **2 922 970,99 €** en investissement. Lors de la séance du 13 mars 2017, le Conseil Municipal avait débattu des orientations budgétaires pour l'année 2017, voté le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2016. Au cours de cette même réunion les aides aux 46 associations pour 2017 étaient votées à l'unanimité avec un total de **70 790 €** ainsi que le maintien du produit attendu pour les contributions directes.

Les taux pour 2017 seront les suivants :

TH : 4,62 %, **FB : 9,68 %**, **FNB : 50,59 %**, ils sont complètement différents des taux de 2016 car avec la fusion des communautés de communes, la fiscalité a été complètement redéfinie. La page 2 ter sur les taxes donne toutes les explications mais il faut savoir que la **somme globale payée par le contribuable est peu différente**, à bases égales.

Comparatif des comptes administratifs du fonctionnement des années précédentes

Années	(1) 2013	(2) 2014	(3) 2015	(4) 2016
Dépenses	1 616 449	1 805 061	2 224 287	2 275 729
Recettes fiscales	1 385 320	1 331 053	1 350 205	1 426 922
Recettes totales	2 408 738	2 469 523	2 334 758	2 376 300



OBSERVATIONS POUR 2017 ET LES ANNÉES À SUIVRE ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ...

- 1) Les recettes fiscales sont en très légère hausse sans augmentation des taux en 2016 !! Avec la réforme, la fiscalité des entreprises a été figée à la valeur de 2015 !!! Donc seule la fiscalité « ménage » peut évoluer...
- 2) Les dépenses en nette augmentation en 2013, 2014, 2015 ont été contenues en 2016 malgré une provision (non dépensée) de 300 000 € pour financer le PPRT d'Antargaz
- 3) Il faut si possible réduire encore les dépenses de fonctionnement dans tous les domaines
- 4) Les recettes totales (fiscalité, dotations de l'état, loyers.....) ont progressé en 2016 et sont restées supérieures aux dépenses !! **L'EFFET CISEAUX a été évité**
- 5) Le report des excédents des années précédentes (qui n'est pas indiqué sur ce graphique) ne doit pas être consommé pour du fonctionnement à venir !! Il est réservé à l'investissement. C'est ainsi qu'ont été financés les achats immobiliers : « Fifi », « Dareys », « ELF », tous les grands travaux et les divers achats, la commune n'a pas fait d'emprunt nouveau depuis plusieurs années.

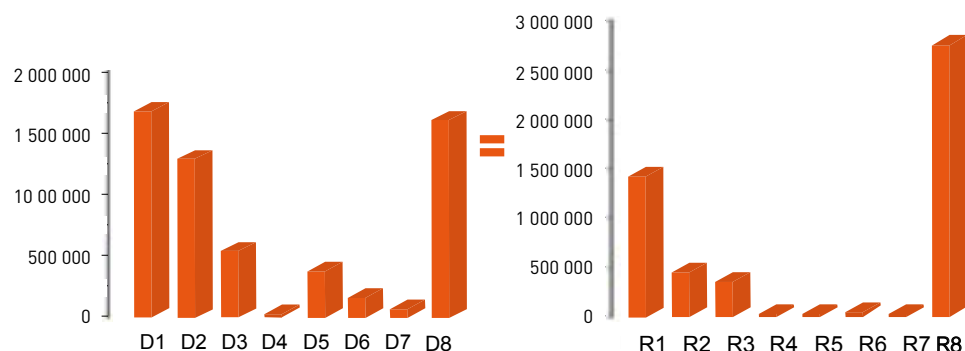
6) Il faut faire des investissements qui produisent des recettes comme les logements locatifs....., notre projet phare en cours « l'immeuble Fifi ».

LES CHIFFRES DU BUDGET COMMUNAL POUR 2017

FONCTIONNEMENT

Les dépenses en euros		5 170 355
Charges générales	D1	1 561 070
Charges de personnel	D2	1 179 300
Charges courantes	D3	522 193
Intérêts des emprunts	D4	1 300
Provisions pour risques	D5	308 000
Dépenses diverses	D6	175 650
Opérations d'ordre	D7	59 105
Virement à l'investissement	D8	1 363 737

Les recettes en euros		5 170 355
Impôts et taxes	R1	1 417 829
Dotations et participations	R2	393 474
Revenus des immeubles	R3	357 000
Atténuation de charges	R4	10 000
Reprise sur provisions	R5	8 000
Produits des services	R6	76 989
Produits exceptionnels	R7	55 000
Report excédent année 2016	R8	2 852 063



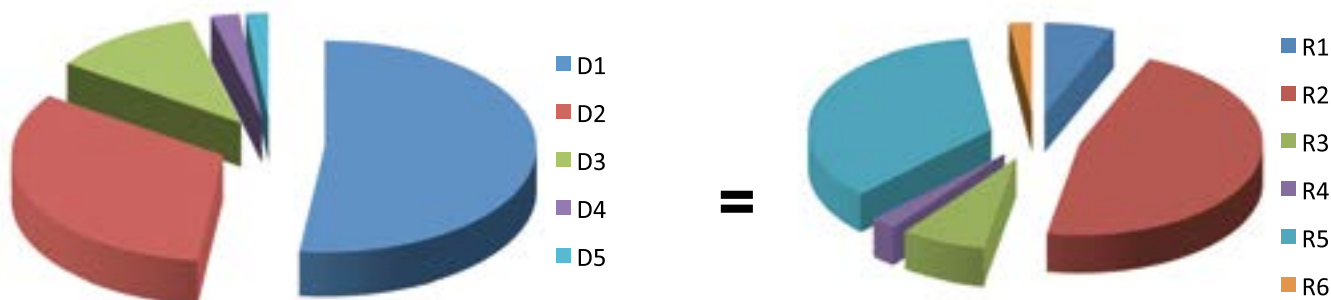
- Les prévisions de dépenses D1, D2, D3 représentent le fonctionnement «au quotidien» de la commune.
- La dépense D4 représente les intérêts des emprunts de la commune (ils sont très faibles).
- La dépense D8 représente le virement à la section recette d'investissement, très importante.
- Les recettes fiscales R1 ont bien diminué avec la réforme de la TP.
- Les recettes R2 sont des compensations versées par l'état, **elles sont en baisse !!**
- R3 sont les revenus des bâtiments locatifs, ils sont toujours en hausse, il faut encore progresser...
- **Le report de l'excédent 2016, R8, est important, la trésorerie de la commune est très « saine ».**

INVESTISSEMENT

Les dépenses en euros		2 922 971
Travaux divers et études	D1	1 517 925
Achat de matériel et terrains	D2	955 746
Travaux piétonnier	D3	335 400
Remboursement d'emprunts	D4	63 900
Dépenses imprévues	D5	50 000

Les recettes en euros		2 922 971
Subventions	R1	181 599
Virement fonctionnement	R2	1 363 737
FCTVA+TLE	R3	218 202
Location, cautions, dépôts	R4	66 200
Solde d'exécution reporté	R5	1 034 128
Recettes d'ordre	R6	59 105

Certaines prévisions de dépenses seront réalisées en 2017 et 2018.





LA NOUVELLE FISCALITE

Les nouveaux calculs des taux pour 2017 ont été déterminés lors de la fusion des 3 communautés de communes dans le cadre d'un pacte financier. Ces calculs complexes ont été faits par le cabinet EXFILO.

Ce pacte fiscal et financier a pour objet de rétablir une cohérence entre les taux intercommunaux sur le nouveau territoire dans son ensemble, il a traduit la volonté des élus d'abaisser les barrières entre les 3 communautés initiales avec le souci de **ne pas pénaliser les contribuables**. Les tableaux ci-dessous vous permettent de comprendre les modifications des taux et l'impact négligeable pour chacun de vous.

Pour la commune de BOUSSENS

	T. H	T.F.B	T.F.N.B	C.F.E
en 2016	11,36%	4,88%	23,30%	0,00%
en 2017	4,62%	9,68%	50,59%	0,00%

Pour la communauté des communes

	T. H	T.F.B	T.F.N.B	C.F.E
en 2016	4,04%	5,99%	30,64%	27,57%
en 2017	10,61%	1,19%	7,7%	28,36%

La variation globale pour le contribuable entre 2016 et 2017 pour les 3 taxes «ménage»:

	T. H	T.F.B	T.F.N.B	C.F.E
variation	-0,17%	0,00%	4,35%	-

Le taux global de la TH est en légère diminution de 2016 à 2017

Le taux global de la TFB est stable de 2016 à 2017

Le taux global de la TFNB est en légère augmentation de 2016 à 2017

Ce qui devrait se traduire malgré la variation des bases d'imposition par une variation globale négligeable pour la plupart des contribuables de Bousens. La CFE est perçue par la communauté des communes et restituée en partie à la commune.

Remarque :

En 2016, la communauté de communes (4C) avait reversé à la commune, une attribution de compensation de 433 524 € qui représentait la fiscalité des entreprises de Bousens perçues par la 4C et remboursée sur la base 2015.

En 2017, la communauté de communes Cœur de Garonne reversera à la commune, une attribution de compensation de 386 215 € qui représentera la fiscalité des entreprises de Bousens et les conséquences du pacte fiscal et financier.

LA TEOM TAXE D'ENLÈVEMENT DE ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel : le montant de la taxe TEOM 2016 était de 13,20 %.

En 2017, il sera inchangé....



LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

VOIRIE et RÉSEAUX

- Le remplacement de la signalétique a fait l'objet d'une consultation, plus longue que prévue, l'entreprise est désignée Sud-Ouest-Signalisation d'Albi, pour un montant de 23 669.70 euros HT, la conception des maquettes a fait l'objet de plusieurs réunions avec les élus, les travaux vont être réalisés dans les prochains mois.
- Le piétonnier le long de la RD 817 évoqué dans le bulletin

précédent est terminé, il a été réalisé par l'entreprise COLAS SUD OUEST pour un montant de 236 774 € H.T. En prolongement de ce piétonnier vers le centre du village, l'élargissement du trottoir faisant la jonction entre la RD 817 et l'avenue du 11 novembre 1918 a été décidé. L'entreprise COLAS a réalisé ce complément de chantier pour un montant de 26 143 € HT.



► Le Département de la Haute-Garonne, a créé un itinéraire pédestre de grande randonnée Via Garonna qui traverse notre commune, il est balisé. Son inauguration a eu lieu, le mercredi 5 juillet, pour l'étape qui traversait Boussens.

TRAVAUX dans les bâtiments communaux

- La maison de la santé va être agrandie pour répondre aux besoins des professionnels et de leurs patients. L'étude est terminée, le permis de construire déposé, l'appel d'offres est en cours, le chantier sera réalisé durant cet été.
- Le garage utilisé par ERDF, sur l'ancien site ELF va être entièrement refait, ce garage est loué à la commune. L'étude est terminée, le permis de construire déposé, l'appel d'offres est en cours, le chantier sera réalisé cet été.
- Les travaux d'entretien ont été faits sur les différents secteurs, bâtiments communaux et logements locatifs... est en cours.
- Un hangar va être construit sur le site des grands bureaux pour les besoins du locataire ERDF.
- A la suite du passage de l'APAVE organisme chargé de vérifier les bâtiments publics, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés à la médiathèque, au parc des enfants du Pré Commun, sur les courts de tennis, sur les deux terrains de football. L'entreprise FOURCADE de Saint-Marcet (31) a réalisé les travaux de clôture pour un montant total H.T de 23 798,83 €.
- La Commission Préfectorale de Sécurité nous a fait l'obligation d'installer un système d'alerte des crues au Camping. La Société AIROD mandaté par l'Etat a réalisé les travaux au mois de mai.



► Pares soleil à la cantine, à la salle Djélalli, la clôture des courts de tennis et le détecteur de présence photovoltaïque le système d'alerte de crue



ACHAT DE MATERIEL COMMUNAL

Une remorque pour le transport du gros matériel notamment, afin d'éviter un dépassement de tonnage avec le camion, a été achetée.

Dans le respect de la réglementation « Zéro phyto » applicable dans les collectivités territoriales depuis le 01.01.2017, une nouvelle débroussailluse équipée d'une batterie Lithium sans émission de CO2 et d'une tête City Cut qui permettra un

désherbage des bordures de trottoir a été achetée.

Ces 2 matériels ont été fournis par la Société RURAL 31 d'Estancarbon.

Au secrétariat de la mairie, le matériel informatique a été renouvelé pour répondre aux exigences des nouveaux logiciens. Ce matériel a été fourni par la Société LOREMA de Capens.

LE DOCUMENT D'URBANISME DE NOTRE COMMUNE

Le PLU (plan local d'urbanisme) avait remplacé le POS (plan d'occupation des sols) en 2007. Le PLU déjà ancien, doit être entièrement révisé, conformément aux dernières lois (ALUR ... GRENELLE II.) et être mis en conformité avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale). Les travaux de cette révision commenceront l'année prochaine.

Le Conseil Municipal, avec l'aide de l'ATD (agence technique départementale) a procédé à une consultation à laquelle 8 bureaux d'étude ont répondu. L'offre la « mieux disante » a été retenue, il s'agit de E2D de Toulouse pour un montant de 31825 euros HT.

Ces travaux vont durer 2 années, les élus, la population seront associés à cette révision du PLU.

LE PROJET « PHARE » : 8 APPARTEMENTS



L'objectif de ce projet est de créer un ensemble d'appartements locatifs « multi-générations »....

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a été organisée, 14 architectes ont fait une offre, 3 ont été retenus pour présenter un projet :

- BAST Architecture – 55 rue Riquet à Toulouse (31)
- SARL Garguillo/Palmade architectes – 20 rue de la Victoire à Tarbes (65)

- Bernard Monier, architecte – Centre Fleuriat à Labarthe/Lèze (31)

Ensuite le choix, de la « meilleure proposition », sera fait.

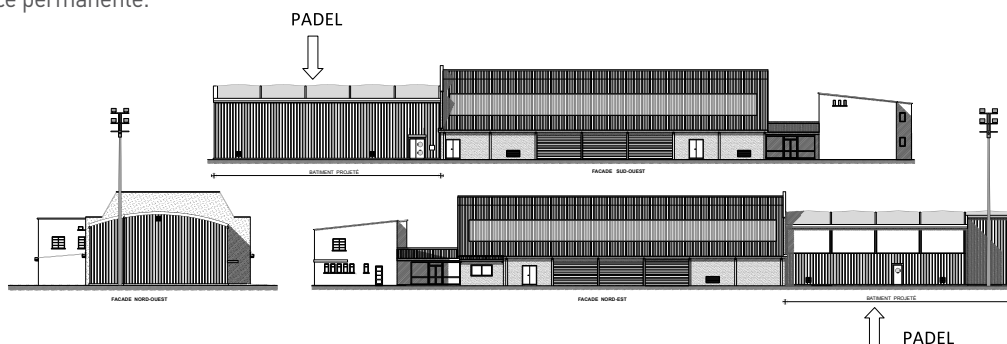
La « meilleure », celle qui contribuera à renforcer l'image de notre village pour les années à venir.

LA SALLE DE PADEL

Afin de répondre à la demande de plusieurs administrés la construction d'une salle de padel a été décidée. Il n'en existe pas dans le sud du département, les plus proches sont en banlieue de Toulouse. C'est un sport populaire, à la portée du plus grand nombre, il est très développé en Espagne. Par ailleurs cette salle qui va jouxter le gymnase va permettre par une mutualisation de l'espace de répondre aux besoins des associations sportives qui sont en croissance permanente.

L'étude de ce projet a été confiée à Monsieur Pierre DIS, Architecte à Muret qui a déjà réalisé le gymnase.

Le projet devrait être réalisé à l'automne 2017. Le permis de construire est accordé. L'appel d'offres pour la construction est en cours. Le montant estimatif des travaux s'élève à : **350 000 €**. Ce projet est inscrit sur la programmation des contrats de territoire du Conseil Départemental afin d'être subventionné.





LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

LE COMMERCE « MULTI SERVICES »

Monsieur Jérôme FABRE qui exploite le fonds de commerce « bar-tabac-journaux-FdJ » l'a mis en vente depuis plusieurs années. Le risque de fermeture définitive et donc de disparition de ce commerce était bien réel. Afin de maintenir ce commerce sur la Commune le Conseil Municipal a décidé d'en faire l'acquisition pour un montant de 75 000 € et de le faire exploiter par un gérant avec lequel la Commune conclura un contrat de location-gérance.

Par ailleurs, Monsieur DAUBERTE qui exploite la supérette a vendu son fonds de commerce à Mesdemoiselles BUDERA Nadège et Edwige qui arrivent du Tarn. Le conseil municipal a saisi l'opportunité de créer un multi-service regroupant le « bar-tabac-journaux-FdJ » et la supérette. Mesdemoiselles BUDERA deviendront à compter du 1^{er} août les gérantes de

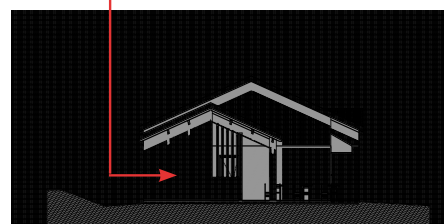
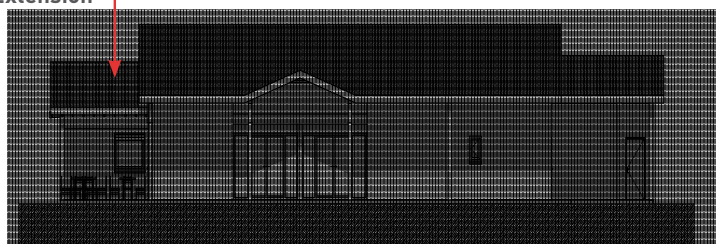
ce nouveau commerce installé dans les locaux de l'actuelle supérette.

Des aménagements, des travaux vont être faits dans le local actuel et à l'extérieur pour accueillir ce multi services. L'étude a été confiée au Cabinet d'Architecte Fauré/Grau de Saint Gaudens qui avait conçu et géré la construction de la supérette. L'aménagement intérieur aura un coût HT de 37 460,79 €, la construction extérieure aura un coût HT de 53 780,01 €. Les travaux seront réalisés par les entreprises Lorenzi, ERD, Comminges Bâtiment dans les prochains mois.

Nous espérons que les Boussinoises et les Boussinois apprécieront cette initiative qui n'a qu'un seul but : préserver les commerces de proximité à BousSENS.



Extension



RÉSERVES FONCIÈRES

Le conseil municipal poursuit sa politique d'acquisition de réserves foncières. La dernière acquisition concerne une parcelle de plus d'un hectare située à l'entrée du village, au rond-point d'Estarac, en bordure de l'avenue des Caussades. Cette parcelle en zone N (Nature) du PLU a été négociée au prix de 5000 euros. Elle jouxte la parcelle 1AU sur laquelle un projet est à l'étude. Il est encore trop tôt pour l'évoquer par manque de certitude. A suivre dans le prochain numéro !!!!

Parcelle concernée
Avenue des Caussades





INFORMATIONS COMMUNALES

Les vœux du Maire:

La salle des fêtes, comme chaque année, était bien remplie le vendredi 6 janvier dernier. Christian Sans, le Maire débutait son discours par ces propos :

« Avec toute l'équipe municipale, je suis heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Votre présence nombreuse est un témoignage de votre amitié, de votre confiance, de votre attachement et j'ose ajouter de votre reconnaissance, qui nous fait très chaud au cœur. Ces vœux sont une occasion de nous réunir, habitants, élus, agents municipaux et partenaires... Avec mes collègues, je vous présente, ainsi qu'à vos proches, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite pour 2017 »....

Il concluait par : « À BOUSSENS, nous savons que nous sommes plus forts si nous construisons l'avenir ensemble... Nous avons souvent montré par le passé que notre dynamique collective nous permettait de faire entendre notre voix pour défendre notre territoire, ses atouts et ses intérêts. Nous savons ici plus qu'ailleurs nous unir, partager, être ensemble... Nous savons aussi que nous serons les meilleurs et les plus forts ... les uns avec les autres, les uns pour les autres.

« On transforme sa main en la mettant dans une autre » : ces mots de Paul Eluard prennent tout leur sens sur notre territoire.



LA CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ :

Le 18 mars 2017 le Conseil Municipal avait invité les jeunes majeurs qui allaient voter pour la première fois en 2017. A l'appel de la secrétaire Guylaine, le Maire remettait à chacune, à chacun la carte d'électeur et le livret citoyen. Il rappelait ensuite les valeurs de la République et l'importance du droit de vote. A BousSENS 11 jeunes ont eu le privilège de voter pour la première

fois : Mlles BARR Isaïne, BARREDA Gaëlle, BONNET Aude, DELIEUVIN Mairéad, HENRI Rachel, LAPP Lauryn, ORIAÇ Anaïs, PAYET Meggy, VARACHE Fionna et Mrs CAUJOLLE Clément, COMMINGES Guillaume, DERRAS Medhy, FAVAREL Corentin, FRANÇOIS Mathieu, GAC Anthony, LAPP Benjamin, LEON Erwan, PINEL Léo, RIQUOIR Sébastien.





LA CANTINE SCOLAIRE :

Le prix de vente du repas pris à la cantine scolaire a été maintenu à 2,95 € pour les élèves et à 4,00 € pour les adultes. La fourniture des repas sera assurée par « Le panier des genévriers » de Saint Martory.

A propos de l'achat des tickets repas, directement sur le site internet de BousSENS... la commune, en relation avec la communauté des communes examine les solutions possibles qui sont encore onéreuses.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Le Service des Transports Scolaires du Conseil Départemental de la Haute-Garonne vient de procéder à une vérification de la distance de la résidence des élèves par rapport à l'école primaire de BousSENS. **La gratuité des transports scolaires est réservée aux élèves résidant à plus d'un kilomètre « en ligne droite ! » de l'école.** Plusieurs familles avaient, jusqu'ici, échappé à cette règle !! Dès la rentrée scolaire de 2017, l'accès aux transports scolaires devait être payant pour ces familles. Le Conseil Municipal a décidé que la commune réglerait cette participation et que donc **tous les**

élèves de BousSENS pourraient bénéficier de la gratuité. Une convention avec le Conseil Départemental a été signée dans ce sens.

Concernant les transports scolaires, la **capacité des bus** est déterminée en fonction du nombre d'élèves transportés. Or chaque année **plusieurs élèves n'utilisent pas le bus** qui de ce fait est surdimensionné et donc la dépense exagérée inutilement. L'argent public est inutilement dépensé !!!!

LA RÉUNION DES ASSOCIATIONS :

Une réunion avec toutes les associations sportives a eu lieu le 19 juin dernier à 19 heures à la Mairie. L'utilisation, la mutualisation des installations sportives ont été examinées et discutées dans un excellent esprit « collectif et constructif ». Nos associations sportives portent haut les couleurs de BousSENS sur les terrains régionaux et même à l'étranger.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Au début de l'année, le recensement a été fait par 2 agents recrutés spécialement pour l'occasion par la Commune. Leur tâche n'a pas été facile car certaines portes ne se sont pas ouvertes spontanément et certaines sont restées fermées !!! Incroyable mais vrai !! Le bilan de ce recensement traduit

un vieillissement de la population, une diminution de l'arrivée de nouvelles familles et donc une croissance de la population inférieure à nos prévisions. La population officielle de BousSENS est de 1069 habitants. Ce n'est pas suffisant si nous voulons préserver notre école, si nous voulons préserver

le développement de notre village, si nous voulons préserver les services et les commerces de proximité, si nous voulons préserver l'avenir de BousSENS. Information confirmée : une classe de l'école sera supprimée à la rentrée de septembre !!!! Il faut réagir

LES JARDINS FAMILIAUX :

Aujourd'hui 6 familles cultivent les parcelles attribuées par la Mairie, 4 profitent des cabanes construites en 2016. Elles seront complétées Une prise d'eau a été aménagée sur le canal de Saint Martory pour un arrosage par gravité...

L'initiative municipale de ces « jardins partagés » est une réussite....



LA PISCINE :

Afin de répondre à la demande des enseignants des Ecoles de BousSENS et Roquefort la période d'ouverture de la piscine municipale a été augmentée du 18 juin au 17 septembre 2017.

Les tarifs sont toujours très attractifs

- **Enfants de moins de 6 ans : gratuit**
- **Enfants de 6 à 14 ans : 0,65 euros**
- **Adultes de 15 ans et plus : 1,20 euros**
- **Carnets de 20 entrées pour les enfants 9 euros, pour les adultes 15 euros.**



LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES :

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) propose d'installer une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking de l'école. La part communale serait au maximum de 1 700 €.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE :

L'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le nouveau parking SNCF par la Société QUADRAN est envisagée. Le projet est à l'étude. La société QUADRAN a déjà réalisé, il y a 2 ans, le champ photovoltaïque sur la friche industrielle de la SEUB.

LA VIDÉO-PROTECTION :

Elle sera développée en divers points de la commune par la Société SCOPELEC pour un montant H.T de 89 175,19 €. Plusieurs cambriolages ont été perpétrés ces derniers mois dans des pavillons et même des campings cars au bord du lac !!! La mairie avait lancé il y a 2 ans l'opération « voisins vigilants », elle est restée sans suite !!! par manque de volontaires !!! c'est dommage car la surveillance mutuelle est le meilleur rempart contre les cambriolages.

LE JARDIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

Un nouveau jeu acheté auprès de la Société KASO sera installé pendant les vacances scolaires par les employés municipaux. Le matériel et un sol coulé ont été facturés 8 032,92 € TTC, une aide financière a été demandée auprès du Conseil Départemental.

L'AIRE DE JEUX DE LA LANNE :

Elle a été équipée d'un portique pour enfants de 2 à 12 ans. La société KASO a installé cet équipement avec dalles amortissantes au sol pour un montant TTC de 5 576,40 €, une aide financière a été demandée auprès du Conseil Départemental.

LES ANIMAUX ERRANTS :

La Communauté de Communes Cœur de Garonne a pris la compétence « animaux errants ». Cette compétence est exercée par la société SACPA. Cette prestation va permettre d'apporter une solution à la prolifération intempestive des chats notamment.

LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le bulletin précédent présentait le nouveau territoire. Son nom est « Communauté des communes CŒUR de GARONNE », son siège est à Cazères. L'administration générale est installée à Rieumes et les services sont implantés à Cazères, le Fousseret et Rieumes.

Les objectifs sont aujourd'hui respectés :

- avec toutes les compétences au plus près des citoyens en fonction des besoins,
- avec une pression fiscale stabilisée
- avec un développement économique et donc l'emploi au cœur de l'action et enfin
- avec un effort pour améliorer la mobilité, favoriser le développement du tourisme et de la culture pour tous ...

La Commune de BousSENS y est représentée par 2 délégués : Christian SANS et Jean Paul AMOUROUX.





Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2017, 72 ans après la capitulation des nazis, ils étaient nombreux devant le monument aux morts: les enfants, les porte-drapeaux qui étaient pour la première fois 6 !, les anciens combattants, le Chœur des 3 vallées, les pompiers, les gendarmes, les représentants des associations, les employés communaux, les élus, les enseignants et la population.

Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message du secrétaire d'Etat, les remerciait toutes et tous chaleureusement. Il insistait ensuite sur le devoir de mémoire : « la paix n'est jamais définitivement acquise. Le devoir de mémoire, c'est notre responsabilité à tous, pour que nos enfants puissent toujours vivre libres et s'épanouir dans le respect mutuel, la tolérance et la fraternité ... ». Il ajoutait ; « que ce 8 mai ensoleillé au lendemain de l'élection présidentielle était un symbole et que chacun y verrait son symbole », en conclusion ; « il souhaitait bonne chance au Président Macron ».

Le chant des partisans et la Marseillaise étaient magnifiquement interprétés par le Chœur des 3 Vallées. Plusieurs élèves prenaient la parole pour lire un texte préparé avec leur maîtresse. René FAJERWERG, évoquait la journée de la déportation et témoignait sur ces



événements barbares, sur la folie des hommes toujours d'actualité.

Après ce moment de recueillement, tous se retrouvaient à la salle des fêtes, pour un moment convivial.

30 ans de jumelage

30 ans et oui, 30 ans déjà que nous célébrions ici même, à BousSENS, sur ce perron de la mairie, notre jumelage avec nos « jumeaux » suisses, c'était les 4 et 5 avril 1987. Une grande, une somptueuse et belle fête à laquelle la population, les associations participèrent activement.

Plusieurs voyages ont été organisés par la suite dans les 2 sens pour fêter les étapes de ce jumelage. Le dernier de ces « aller et retour » était organisé en 2012 « ici » et en 2013 « là bas » pour le 25ième anniversaire.

Il y a 30 ans nous avons vécu des instants inoubliables par leur intensité, leur chaleur et l'adhésion de tous, un grand moment, toujours présent dans ma mémoire. Il est vrai qu'une même langue, des cultures très proches facilitèrent les échanges, la convivialité et rapidement l'amitié.

Cet événement, nous l'avions préparé avec Joseph Sourroubille, à qui nous avons rendu hommage.



Joseph Sourroubille était curieux de tout et entreprenant. Lorsque le 20 janvier 1983, il y a 34 ans, il recevait une lettre qui lui faisait part de l'existence d'un petit village dénommé aussi BousSENS, situé dans le canton de Vaud en Suisse, il a été séduit et aussitôt s'est renseigné sur les formalités pour réaliser un jumelage. C'est lui qui a été à l'origine de cette longue histoire.



Le week-end de l'Ascension fut l'occasion de célébrer ces 30 ans chez nous. La cérémonie officielle se déroula le vendredi soir. Elle débuta par un hommage à Monsieur Sourroubille au cimetière, suivie par la plantation de l'arbre du souvenir. Vint ensuite le moment de l'échange de cadeau : un magnifique panneau en cuir représentant les blasons de nos deux villages nous a été offert. Nous l'exposerons dans le hall de la Mairie. Quant à nos amis suisses, ils repartirent avec deux poteries de la Poterie de Paillas à Montastruc-de-Salies.

La journée de Samedi fut consacrée à une balade dans les environs d'Aurignac où des visites furent organisées : la maison patrimoniale de Boussan, la chèvrerie d'Escanecrabe, le village du vieux village d'Aurignac, son musée et son abri préhistorique. La soirée se termina par un apéritif dînatoire servi dans la Salle des Fêtes. Les bonnes choses ayant toujours une fin nous nous quittâmes dès le dimanche matin....déjà..... avec la promesse de nous retrouver à Boussens (Vaud) le week-end de l'Ascension 2018.





LES AIRES DE JEUX



Les aires collectives de jeux sont des lieux d'épanouissement pour les enfants. Sur la commune de Boussens, il existe 3 aires de jeux pour les enfants situées au pré commun, chemin du Pradet (derrière la crèche) et aux lotissements des Boidures et des Arpents. Elles sont fréquemment utilisées par un grand nombre d'enfants de Boussens et des alentours.

Afin de maintenir ces installations **coûteuses** en bon état, il convient de respecter les consignes ci-après :

- L'utilisation des jeux (balançoires, etc....) **par les adultes** est strictement interdite
- Il est interdit de fumer dans les aires de jeux
- Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte des aires de jeux

Certaines aires de jeux étant sous vidéo-protection, toute dégradation sera sanctionnée. Il est rappelé que les enfants sont sous la surveillance des parents et accompagnateurs. **Pour le bien être de tous, merci de bien vouloir respecter ces consignes.**



RESPECT DU VOISINAGE

La période estivale arrive, avec ses avantages et ses inconvénients, aussi, vous trouverez ci-après un rappel des articles 2 et 3 de l'arrêté municipal n°31/2001.

ARTICLE 2 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils des appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgentes.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

ARTICLE 3 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19h30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

DESHERBAGE DE LA COMMUNE

Comme chaque année, à la même époque, le personnel communal va procéder au désherbage de la voirie et des abords.

Conformément à la réglementation en vigueur depuis le 01/01/2017 le produit utilisé permet un désherbage raisonné. Il s'agit du Katoun, c'est un

dessiccant naturel d'origine végétale et biodégradable.

Comptant sur la compréhension de chacun et de chacune.

LA CHASSE AUX ŒUFS

Le samedi 22 avril a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs pour les élèves du RPI Boussens/Roquefort. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous.

40 « petits chasseurs » étaient présents. Devinettes, rébus, puzzles, jeux en bois ont permis aux enfants d'avoir le « feu vert » pour aller ramasser les œufs jetés dans le

parc de jeux pour les plus petits et sur le pré commun pour les plus grands.

Tous étaient enchantés et pour terminer cet après-midi récréatif, les enfants se sont désaltérés avec des boissons offertes par la Mairie.

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures....





LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE A TOUS

RAPPEL : cotisation annuelle :

3 € pour les adultes boussinois

5 € pour les adultes de l'extérieur

GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.

GRATUIT pour les demandeurs d'emploi

Poste informatique :

10 €/an ou 1 €/l'heure

Nous vous accueillons :

Les lundis

de 13 h 30 à 17 h

Les mercredis

de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Et les vendredis

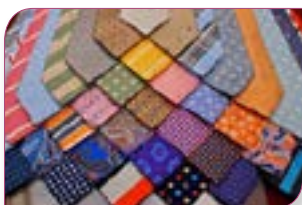
de 13 h 30 à 18 h

LES NOUVEAUTÉS SONT LÀ ! VENEZ LES DÉCOUVRIR !

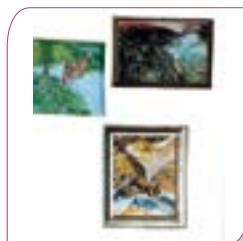
Les derniers achats seront effectués en juillet.

Romans policiers, romans historiques, romans d'aventure : on pense à tout le monde !!!

RAPPEL DES DIFFÉRENTES ANIMATIONS :



Du 3 au 24 février 2017 :
exposition de Mme MICHENET
DE LAFFITE TOUPIERE.



Du 3 au 27 mars 2017 :
exposition de peintures : association
PYRENEES EXPRESSION

ANIMATION À VENIR :

22 novembre 2017 (jour à confirmer) : Spectacle théâtral à la médiathèque avec la compagnie Culturelles du Comminges « les Tintabulles » à 15 h. (spectacle non encore défini) suivi d'un goûter offert par la Mairie.



La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas ! exposez vos œuvres !!!
Pour d'autres informations, demandez à l'accueil de la médiathèque.

La médiathèque sera fermée pour les vacances d'été :
les 3 premières semaines d'août : vérifiez les dates exactes à l'accueil.

MANIFESTATIONS À VENIR

29 et 30 juillet : 8^{ème} Festival Country

6 août : Grand vide-greniers sur le pré commun

12, 13, 14 et 15 août : Fête Locale

9 septembre : Forum des associations
de 14h à 18 h au Gymnase

du 16/10 au 18/11 : Concours de Mandalas

15 octobre : Thé dansant

18 novembre : Soirée vin nouveau

Du 08/12 au 10/12 : Téléthon

21 décembre : Spectacle Noël des enfants

31 décembre : Réveillon (à confirmer)



CLASSE DE CM1/CM2

Jeudi 9 mars 2017, les élèves de la classe de CM1/CM2 de BousSENS ainsi que les élèves de la classe intégrée de l'IME de Dabeaux ont rencontré Thierry Dedieu, auteur de littérature jeunesse.

Il s'agissait de l'aboutissement de tout un travail mené durant l'année scolaire sur certaines de ses œuvres. A cette occasion, après un moment d'échange avec l'auteur, les élèves ont participé à un atelier d'illustration : le pop-up (carte en relief autour du Corbeau et du Renard de Jean de la Fontaine).

Cette rencontre s'est terminée par la présentation d'un film d'animation « Le renard polaire » créé par les élèves lors d'une classe lecture au CADP de Rieux-Volvestre. Ce film était inspiré des Sciences naturelles de Tatsu Nagata écrit par Thierry Dedieu.

Les différents travaux menés par les deux classes tout au long de l'année ont été présentés lors du festival du livre de Cazères qui s'est déroulé du 19 au 21 mai.

Les élèves des deux écoles, leurs enseignantes et leur éducatrice ont beaucoup apprécié ce travail en commun qui a permis à tous de s'impliquer dans un projet artistique et culturel.

CLASSE DU CE2

Nous sommes les élèves de CE2 de l'école de BousSENS. Le 7 mars, tous les écoliers de BousSENS ont écouté un groupe de jazz qui s'appelle Manel Cheniti Trio.

Il y avait un piano, une guitare, une contre-basse, une trompette et une caisse claire. Il y avait aussi une chanteuse. Ils nous ont fait faire une improvisation et nous avons chanté.

C'était un très bon groupe de jazz, ils jouaient super bien !



ÇA BOUGE À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BOUSSENS

Depuis l'arrivée du printemps les manifestations se multiplient à l'accueil de loisirs de BousSENS.



En effet, le 23 mars, en partenariat avec la Mairie, l'ALAE a organisé « La Grande Lessive » : installation éphémère faite par tous afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social.

Elle se déroulait dans le monde entier à la même date. De nombreux parents sont venus admirer les œuvres de leurs enfants accrochées à des fils à linge sur le parking de l'école. Certains habitants curieux de découvrir cette drôle d'exposition se sont joints à nous. M. Sans, Maire de BousSENS, quelques élus, ainsi que des professionnels, nous ont fait l'honneur de leur visite.

Les enfants avaient créé des œuvres sur le thème : « Ma vie vue d'ici » lors des temps de classe, encadrés par leurs enseignants qui se sont prêtés au jeu ainsi que lors des différents temps d'accueil de loisirs.



Bravo à tous !

Le mardi 28 mars après-midi, c'est lors du carnaval que les enfants se sont faits entendre dans les rues de BousSENS.

Merci à tous les habitants qui ont fait la joie des enfants en leur distribuant des bonbons lors de leur passage. Pendant les vacances d'avril, c'est sur le thème des arts du spectacle et surtout du cirque que les enfants ont passé la semaine en compagnie de l'équipe d'animation ainsi que des intervenants extérieurs.

Beat box, jonglage, ateliers d'équilibristes, acrobaties ... tout était réuni pour bien s'amuser. Que nous réservent-ils pour la suite...



ANCIENS COMBATTANTS

Chers compagnons,

Avec la belle saison, dans toutes les villes françaises, aussi petites soient-elles, on retrouve un signe de cette volonté du devoir de mémoire et nous sommes là pour rappeler à tous l'importance des commémorations des grandes dates civiles, elles forment un ensemble, héritage de notre histoire et nous devons faire acte de présence.

Donc chers amis, retrouvons nous avec la chaleureuse présence des membres du Conseil Municipal et notre Maire devant notre monument avec les Boussinoises et Boussinois.

L'été c'est pour nos générations le temps de profiter pleinement de la douceur de l'été avec nos épouses et participer aux fêtes du village, d'oublier nos petites douleurs, de sortir, faire des voyages et goûter la vie à pleins poumons.

Je vous propose de vous rapprocher de nous



pour envisager des sorties d'une journée en participation avec d'autres associations aux effectifs nombreux.

Contactez-moi au :

06.88.12.38.94 / 05.61.98.20.79.

**Bienvenue aux nouveaux retraités des OPEX et
des nouveaux Boussinois**

ARTS ET MUSIQUE

Comme tous les ans, la saison de l'école de musique de Boussens, ST-Martory, se clôturera par une audition en public des élèves le **Dimanche 25 juin 2017** à 15 h à la salle des fêtes de St-Martory.

Venez nombreux pour les soutenir et les encourager, ce n'est pas si facile de se produire en public.

Le Président Patrick Picard.





LA BOUCHE EN CHŒUR

- Adresse : 1, place de la Mairie - 31360 BOUSSENS
- Présidente : Isabelle BONNAUD
- Secrétaire : Christine VINSONNEAU
- Trésorière : Anita BAROUSSE
- Tél : 07 71 08 13 15
- E-mail : labouchenchoeur@yahoo.fr

La Bouche en Chœur est une association de musique dont l'objectif est de donner aux enfants une formation musicale de qualité dans un cadre plus libre que celui d'une école de musique et de permettre aux adultes amateurs de se former à la musique en suivant leur rythme.

L'association propose aux adultes et enfants des cours de :

- Chant contact : 06 22 16 14 08
- Chœur pour adultes (ouvert à tous)
- Choeur d'enfants et adolescents contact : 06 81 23 32 36

- Piano
- Guitare contact : 06 17 26 07 34
- Batterie contact : 06 63 79 14 46

Elle organise également des stages de chant pour adultes, ainsi que des concerts de chant choral et de chant lyrique qui rencontrent un franc succès auprès du public.

Elle propose une chorale d'enfants et adolescents à BOUSSENS dirigée par Madame Fabienne THOMAS, renseignements au : 06 81 23 32 36.



BOUSSENS ENERGIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 9 JUIN 2017

A la salle des associations de la médiathèque de BousSENS
20 Présents

- La Présidente présente le rapport moral de la saison 2016/2017 pour un effectif de 57 adhérents
- La Trésorière présente l'exercice comptable pour 2016/2017, ainsi que le budget prévisionnel 2017/2018

Suite à la décision de Marie-Claude DEDIEU de démissionner de la présidence de l'association pour raisons personnelles, Agnès CAUSSADE est élue à l'unanimité à ce poste.

Le bureau remercie Marie-Claude pour les années passées en tant que Présidente de l'association.

Descriptif des cours :

Les cours sont dispensés par Martine, Educateur sportif et Préparateur physique, dans une salle lumineuse avec parquet, miroirs, douches et vestiaires à disposition des adhérents. La salle est située derrière la médiathèque de BousSENS.

Un choix varié d'activités physiques et sportives est proposé à tous et toutes, quel que soit votre niveau, votre âge.

Le lundi de 14h30 à 15h15 : Gym Douce, pour retrouver tonus, souplesse, bien-être (stretching, spécial dos, renforcement musculaire).

Le mardi de 12h15 à 13h : Body Sculpt, Interval Training, disciplines de fitness qui allient renforcement musculaire et cardiotraining

Le mardi de 18h15 à 19h : Cardio cuisse-abdos-fessiers,

travail spécifique localisé sur les zones centrales du corps tout en musique

Le mardi de 19h à 19h45 : Cardio Latino, venez brûler des calories au rythme de danses latines !!!

Le jeudi de 12h 15 à 13h : Cardio Move, abdo-fessiers, boostez votre endurance, travail localisé

Le jeudi de 13h à 14h : Pilates, travail en douceur pour une amélioration physique et psychique

Le jeudi de 19h à 19h45 : Pilates, Full Body, travail de tous les groupes musculaires du corps

Cotisation annuelle avec accès à tous les cours :

105 €, 70 € pour les moins de 25 ans, 180 € par couple

Pour tout renseignement : 06.32.35.40.25





Etoiles de l'Espoir



Le samedi 18 février à la salle des fêtes de BousSENS, L'Association Etoiles de l'Espoir a organisé une soirée avec LOU « The Voice Kid » et Corentin « The Voice » avec la participation de L'ACL association de Cyril Monge et l'association Chant Song Day.

Je remercie Lou, son papa, Cyril Monge, Béa et tous les chanteurs qui ont participé à cette soirée exceptionnelle, ainsi que tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette soirée.

Il faut savoir que l'association Etoiles de l'Espoir peut organiser des animations tout au long de l'année pour L'AFM Téléthon. Mais les bénéfices ne peuvent être reversés que lors du téléthon national en décembre. Ce qui sera fait pour cette soirée.

Le prochain Téléthon se déroulera à BousSENS du **8 au 10 décembre 2017**.

Plusieurs animations sont prévues pour faire en sorte que la recherche avance.

Nous recherchons des bénévoles qui veulent bien s'impliquer et défendre cette cause, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez accueillis avec grand plaisir.

La cotisation annuelle des bénévoles actifs est de 15.00 €.

Les enfants malades, les parents et la recherche attendent notre aide. Ils ont besoin de nous tous. Cela n'arrive pas qu'aux autres.

La Présidente

Isabelle Touzanne

Port : 06.24.43.35.32

Mail : etoilesdelespoir@gmail.com

LES CHŒURS DES 3 VALLÉES



C'est comme toujours dans la joie et la bonne humeur que le 11 janvier nous avons partagé la traditionnelle galette des rois, non sans avoir répété auparavant nos nouveaux chants.

Le 8 février nous avons tenu notre assemblée générale où de nouveaux membres ont été élus et venus ainsi étoffer l'effectif du Conseil d'Administration. Tout le monde est motivé pour animer notre chorale et préparer de nouvelles prestations.

Le nouveau Bureau a été élu ensuite : Président Yves Soudais, Vice-présidente Anne-Marie Cortina, Secrétaire Monique Paccanelli, Secrétaire Adjointe Sylviane Blanchard, Trésorière Marie-Ange Scotto di Carlo, Trésorier adjoint Jean-Pierre Mirouze.

Fabienne Thomas, notre chef de chœur, a fait part de ses remarques et souhaits et continue à nous faire travailler avec rigueur, patience et dévouement...

Le 11 mars l'église de BousSENS a accueilli l'Ensemble Vocal Elixir (de Toulouse) dans lequel chante notre chef de chœur, qui nous a enchantés avec des œuvres de Brahms, Debussy, Chausson, Massenet, Ladmiraault. Malheureusement le public n'était pas au rendez-vous malgré la gratuité du concert. Ils nous ont promis de revenir...on vous tiendra au courant !

Nous avons participé à la Commémoration du 8 mai à BousSENS en chantant la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Nous avons été invités à Esparron le 13 mai et nous avons partagé l'affiche avec

la chorale de Saint-Martory « Un temps, deux pauses » pour chanter des chants divers et sacrés et « Eths Amassats De Bigorra » pour des chants traditionnels Pyrénéens.

Du 24 au 28 mai nous avons accueilli nos amis du jumelage de BousSENS-Suisse et nous leur avons chanté quelques œuvres de notre

répertoire.

Nous continuons l'apprentissage de nouveaux chants en vue de futurs concerts : « classiques », « folklore » ou « variétés », il y en a pour tous les goûts.

Pour l'instant nous n'avons pas prévu d'autre concert mais nous étoffons notre répertoire et nous vous donnons rendez-vous après la parenthèse des vacances d'été que nous vous souhaitons très agréables.

De notre côté nous nous sommes séparés après avoir assisté le 17 juin à une représentation au cabaret de Mauzac.

site :

choeurs-des-trois-vallees.e-monsite.com



LE COMITÉ DES FÊTES, BOUSSENS EN FÊTE

Cette année, Bousens sera en fête du samedi 12 (soir) au mardi 15 août. Malgré le manque de bénévoles, un programme varié a été préparé par l'équipe dynamique du Comité des fêtes.

La fête commencera le **samedi 12 août** avec une ambiance festive qui sera assurée aux platines par la disco M2 Music Fiesta (gogos danseuses, cadeaux).

Il est prévu pour la journée du **dimanche 13 août**, un concours de pétanque en doublette, un apéritif concert à la buvette du Comité où des plateaux de tapas seront servis, suivi du célèbre orchestre musette **Jacques DEMEURS** pour le plus grand plaisir des danseurs.

La soirée du **lundi 14 août** débutera avec l'incontournable et sublime feu d'artifice tiré sur le lac avec comme thème musical «Pop Rock



Station», à venir découvrir... en attendant le célèbre orchestre variétés/rock **FEELING**.

La fête sera clôturée par la traditionnelle messe et l'apéritif concert offert par le Comité des Fêtes le **mardi 15 août**.

Le grand vide-greniers aux abords et sur le pré commun est quant à lui, fixé au **dimanche 6 août**, alors... dès à présent... direction votre grenier ou votre cave!!!

Le «nouveau programme» intégral de la fête locale vous sera distribué dans

vos boîtes aux lettres fin juillet.

Si vous souhaitez donner un peu de votre énergie et vous investir au sein de cette association, n'hésitez pas!

Contact : 06.76.48.39.29

A bientôt pour partager un moment convivial, chaleureux, et faire la fête avec les membres du Comité des fêtes et les habitants de Bousens.

Le Comité des Fêtes

ELDORADO

Les adhérents et les bénévoles de l'association ELDORADO BOUSSENS, FABAS préparent activement la 8ème édition de son festival country.

Cette année encore ce festival, 100% gratuit, se déroulera du samedi 29 juillet au dimanche 30 juillet sur la belle place de la Mairie de Bousens.

Au programme, toujours nos bykers et les belles américaines, le camp US de l'association V.M .H.T et des exposants pour votre shopping.

Nous mettons également de nombreuses activités gratuites avec deux tipis, des chevaux à pédales, un atelier de moulage d'empreintes de la faune du Texas, 20 jeux en bois et un tir aux fusils, ce qui ravira petits et grands....

Les danseurs utiliseront le plancher de 200 m2 enivrés par les RUSTY LEGS, orchestre de renommée mondiale et fidèle à Bousens depuis huit ans.

Les grillades du samedi soir seront assurées par le Food Truck de M. et Mme Jolivet. Quant au repas du dimanche, comme l'an passé, la rôtisserie de la Saves réveillera vos papilles, sans oublier la buvette pour vous désaltérer.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment festif.





LOS DANÇAÏRES

ET TOUJOURS UNE BONNE AMBIANCE CHEZ LOS DANÇAÏRES.....

Alors qu'ont lieu les derniers ateliers de la saison, on peut déjà affirmer que cette année a été très positive et très réussie : 64 adhérents motivés et assidus, des animateurs bénévoles et dévoués qui nous ont fait découvrir et danser des danses anciennes et populaires du Béarn, du Berry, des Landes, du Quercy.....élargissant ainsi notre répertoire des danses occitanes.

Le bal traditionnel de printemps qui a eu lieu le samedi 18 mars à la salle des fêtes de Boussens a démontré une fois encore le dynamisme de notre association.

Les danseurs sont venus nombreux pour découvrir la musique rythmée du groupe TSCHAKABASS, un trio de musiciens multiinstrumentalistes (violon, cornemuse, accordéon diatonique, guitare) qui a animé avec entrain toute la soirée.

A cette occasion, nos adhérents ont offert de délicieuses pâtisseries appréciées par tous lors de la pause de minuit.

On ne redira jamais assez que ces bals sont ouverts à tous les danseurs qu'ils soient novices ou expérimentés. Il n'y a pas d'âge pour s'y mettre et si on aime vraiment danser, on ne résiste pas au plaisir d'entrer dans la ronde...

Lors d'un après midi de stage, nous avons pu découvrir et nous initier à une danse ancienne du Béarn, le « Pas d'Estiu » qui selon les témoignages collectés était autrefois la danse de l'amitié.



L'association fêtera en 2018 le trentième anniversaire de son existence ; ce sera l'occasion de nombreuses rencontres festives auxquelles tous les Boussinois seront cordialement invités.

Le programme a été validé lors de notre Assemblée Générale ordinaire du mardi 13 juin 2017. Il sera communiqué dans le courant de l'année 2018.

Contact : Guylaine Darmani
06 74 97 35 10

DÉFI'FORM

Des Activités Physiques et Sportives pour Tous à Boussens

Pour les enfants :

- Bébé Gym de 9 mois à 3 ans
- Eveil corporel et sportif de 3 à 6 ans
- Multi-activités de 7 à 11 ans. Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, ...

Groupes de 6 à 12 enfants maxi en fonction de l'âge.

Pour les adultes :

- Gym Pilates : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel. Préparation en cours individuel obligatoire
- Gym douce Femmes Enceintes
- Remise en forme Jeunes Mamans

- Cours Toniques Femmes
- Préparation Physique Générale Hommes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)
- Coaching individuel, à 2 ou à 3
- cours à domicile

Groupes limités à 8 personnes pour un meilleur suivi

INSCRIPTIONS :

- Enfants à partir du 1er juin 2017 pour la rentrée 2017/2018
 - Adultes : à tout moment de l'année
- Contactez Laetitia **06 24 17 08 24**
laetitia@defiform.com
www.defiform.com





ASSOCIATION DU 3^{ÈME} ÂGE Club du fil d'argent de BOUSSENS

L'assemblée générale du FIL D'ARGENT a eu lieu à la salle Djellali le 8 avril 2017.



Au programme : grillades, pêche et belote.

En juin, nous avons programmé une ballade avec le petit train jaune de Mont Louis à Villefranche de Conflent.

Et bien entendu, tous les jeudis après midi, le club accueille les personnes qui désirent passer un moment convivial. Je profite de cette occasion pour remercier et féliciter les gens qui gèrent cette activité : M et Mme Frémont, Claude et Nadine Salandini, Arnaud, Mme Tibogue, Germaine, Ghislaine et d'autres encore.... Un grand merci

à tous pour votre implication.

Merci à M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur aide et avec qui nous prenons plaisir à travailler.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

M. FREMONT : 05.61.90.00.32

M. SALANDINI : 05.61.90.04.79

M. BRESSEL : 05.61.90.11.50

L'assistance était nombreuse et M. le Maire, Christian SANS, Président d'honneur était présent. Après avoir présenté le rapport moral, j'ai souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents...

C'est encourageant. Le forum des associations, les thés dansants nous font mieux connaître certes, mais je pense que le bouche à oreille fonctionne très bien, c'est certainement la meilleure publicité et c'est vous qui la faite....

Claude Salandini le trésorier a présenté le rapport financier qui fût adopté à l'unanimité.

J'ai remercié tous les membres du bureau ainsi que les membres actifs pour l'aide apportée... il est important de ne pas se sentir seul. Rappelant qu'il règne au sein du club une excellente ambiance.

Le bureau est inchangé :

Composition du bureau :

Président d'honneur : M. SANS Christian

Président : M. BRESSEL Christian

Vice-Président : M. COURNEAU Arnaud

Secrétaire : M. FREMONT Jean

Secrétaire adjointe : Mme LOUP Betty
Pour l'année 2017 nous sommes 65 adhérents.

La semaine suivante nous participions au thé dansant à BousSENS. L'après midi fût réussie.

Au mois d'avril, nous nous sommes rendus à la « Biérataise » avec visite de la brasserie suivie d'un repas, dont les plats de l'entrée au dessert, étaient confectionnés avec de la bière ou de ses dérivés.

L'après midi, nous avons rendez-vous à la clairière aux insectes à RIEUX VOLVESTRE. Depuis

ce jour... j'ai un regard différent sur les insectes ! Et je vous conseille de la visiter avec vos enfants ou petits enfants

C'est super !!

Nous finalisons la sortie au TRAUC, qui est toujours une réussite ... nous y passons une excellente journée.

Le Président
Christian BRESSEL





L'IMPACT KARATÉ 31 PORTE BOUSSENS AU PLUS HAUT NIVEAU

Au niveau événementiel, le club a remporté un franc succès dans toutes ses actions.



S'ils s'étaient largement fait remarquer la saison dernière et lors du forum des associations, ils n'ont rien perdu de leur dynamisme, bien au contraire. Une fois de plus, le loto du club a fait « carton plein », puis la venue d'Alexandra Recchia, quintuple championne du monde, pour un stage exceptionnel à l'occasion du weekend du 1er avril, fût également un événement de grande ampleur, tout comme la compétition des « petits samouraïs » qui, pour sa 6ème édition, a connu une affluence record, avec 370 compétiteurs sur la journée, devenant ainsi la compétition inter-clubs incontournable de la région, grâce à l'investissement de ses bénévoles.

Au niveau sportif, le club s'est illustré comme à son habitude à tous les niveaux. Cette saison l'IK31 a remporté pas moins de 32 médailles en département, 13 podiums régionaux, 7 podiums en inter-régions. Le club compte 4 sélections en équipe régionale et 11 qualifications pour

les championnats et coupe de France et déjà une médaille de Bronze au championnat de France Minime. Mais les exploits de nos jeunes karatékas de Bousens ne s'arrêtent pas à l'hexagone, puisque Mary Guet et Eloïse Saboulard ont remporté, à elles deux, 3 médailles à l'international, un record pour notre petit club, alors que la saison n'est pas encore terminée !

C'est l'année de tous les records pour Le club de karaté de Bousens, puisque les adhésions aussi ne cessent d'augmenter avec plus de 120 karatékas toutes sections confondues. Reconnu comme élite en compétition, le club de Bousens ne propose pas seulement du karaté sportif, c'est ce qui fait toute la valeur de son enseignement.

Johan et Sandrine Guet aiment transmettre leur passion et dynamisent leurs cours comme une discipline sportive de développement personnel. C'est pourquoi le club de Bousens propose des cours

adaptés à chacun, des cours de karaté traditionnel et moderne à la fois, pour les adultes et les enfants, de la self défense, des cours de karaté sportif haut niveau, du baby karaté à partir de 4 ans, du karaté bien-être, proche du taïchi et du martial santé, pour les



séniors et les personnes recherchant une pratique douce, et une section de body défense training, discipline basée sur du cardio training, des mouvements de self défense accompagnés de musique, le tout dans une ambiance conviviale, de quoi satisfaire le plus grand monde.

Plus de renseignements et d'actualités, sur <http://impact.karate31.overblog.com/>, sur le Facebook du club : <https://www.facebook.com/groups/impactkarate31/> ou auprès de Johan au 06. 60. 86. 93. 98.





JUDO CLUB BOUSSENS 31

Les cours ont lieu les mercredis (14h30-15h30), jeudis (17h30-18h30) et samedi (11h-13h30)

au dojo pour les enfants, adolescents et adultes. Le Judo est un art martial qui se pratique à partir de 4 ans. Développement de la motricité et apprentissage d'un code moral sont les atouts du judo.



Le grade viendra récompenser l'investissement et l'implication de chacun dans l'étude du Judo Ju-Jitsu Chanbara, tout en se conformant au Code Moral, qui regroupe les valeurs de respect, de courage de contrôle de soi, de politesse, de sincérité, de modestie, d'honneur et d'amitié. Des valeurs citoyennes trop souvent oubliées de nos jours !!! La cérémonie de clôture de fin de saison et de remise de grade aura lieu le samedi 17 juin.

Pour les plus expérimentés, les rencontres interclubs, les compétitions départementales et régionales mais aussi les stages de perfectionnement avec des haut-gradés, viennent rythmer la saison.

La Coupe de BousSENS organisée le 29 janvier dernier par les bénévoles

du Club et avec les encouragements de M. Sans Maire de la Commune, a rassemblé plus de 240 judokas (soit le double de la saison précédente) de 4 à 13 ans venus de tout le Comminges et a généré une pluie de médailles. Les jeunes, parents, enseignants et dirigeants des différents clubs invités sont tous repartis enjoués après cette belle journée ensoleillée. Un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur implication.



Le Chanbara, cette nouvelle discipline proposée depuis ce début de saison rencontre un franc succès auprès de nos jeunes licenciés accompagnés de leurs parents. Les cours sont proposés à partir de 6 ans jusqu'à ... tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30.

La convivialité, valeur essentielle de notre club,

permet aux judokas de se retrouver autour de temps forts, comme les goûters de Noël, la chasse aux œufs, la fête de fin d'année et bien sûr autour des tatamis.

Sur les tatamis : Olivier Bouchereau, professeur de Judo Ju-Jitsu Chanbara, (DE perfectionnement Judo Ju-Jitsu) assisté de Damien Dugers et de Antoine Mercier DesRochettes enseignent avec bonne humeur et convivialité la pratique du judo.

Résultats compétition de Martres : avec 17 participants, le Judo Club BousSENS fini à la 11ème place sur 26 clubs présents.

Alors venez rejoindre toujours et encore plus nombreux l'équipe du JUDO CLUB BOUSSENS 31.

A vos kimonos !!



Pour plus d'informations contacter

Olivier BOUCHEREAU Enseignant : 06.09.85.31.45

Patricia MOULIE, la Trésorière : 06.72.91.14.06

Adeline REY, la Secrétaire : 06.70.56.50.70

JudoclubbousSENS31@gmail.com

<http://judoclubbousSENS31.over-blog.com/>



MELI MELO

Le club Méli Mélo a organisé son assemblée générale le 11 janvier 2017 avec une trentaine d'adhérentes.

Faute de candidates... le bureau actuel a été reconduit. Malgré la venue de 2 nouvelles dames, le nombre reste stable. Le 25 mars un repas a réuni 35 personnes ravies de se retrouver et de passer un bon moment.

Le 25 avril « Méli Mélo » s'est rendu à St Orens pour partager un repas et un spectacle des plus agréables au Moulin des Roches. 38 personnes furent enchantées de leur journée.

Le club va faire une exposition durant tout le mois de juin à la maison de retraite de Cazères et une deuxième exposition est prévue en septembre.

La séance de composition florale est toujours programmée le 3ème vendredi du mois



Le club fera une trêve pendant les mois de juillet et août.

La reprise se fera le **lundi 18 septembre.**

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Le Bureau



NATATION LOISIRS BOUSSENS POUR ADULTES

Contact : André HAZEBROUCK

Tél : 06.16.09.27.48 / 05.61.97.58.33

Mail : natationbousshk@gmail.com

Lieu : Piscine municipale
Rue Romain Rolland
31800 Saint-Gaudens

Période et horaires :

Pendant la période scolaire :
le mardi de 19h30 à 21h.

Un covoiturage s'est mis en place
à partir de la Mairie de BousSENS,
départ 19h.





TENNIS DE TABLE



L'édition 2017 du tournoi de tennis de table de BOUSSENS a une nouvelle fois rencontré un vrai succès. Plus de 50 joueurs inscrits venant de plusieurs clubs du département (Pointis de Rivière, Rieumes, Mauzac, Plaisance du Touch...), 192 matchs joués de 9h à 19h sans interruption. Du très haut niveau avec notamment une finale toutes catégories magnifique qui opposait 2 joueurs classés 1946 et 2011 !

Malgré la chaleur étouffante dans le gymnase, les matchs ont été âprement disputés et les joueurs de BousSENS ont réalisé de très belles performances :

- Gabriel Poumaroux est arrivé en demi-finale des tableaux Enfants et Loisirs

- Stéphane Delpy a joué 2 finales (Débutants et Loisirs) mais n'a pas réussi à concrétiser.

- Grégory Mas remporte le tableau Débutants

- Didier David, Jimmy Raja et Dorian Martin ont occupé 3 places sur les 4 des demi-finales du tableau NC-699. Suite à une très belle finale disputée en 5 sets, Dorian Martin, un jeune joueur du club, a pris l'avantage sur Didier David qui, malgré son expérience, n'a pas pu arracher cette finale et s'incline sur le score de 15-13 dans le cinquième set.

Dorian remporte donc le titre de cette catégorie et succède ainsi à Jimmy Raja, jeune boussinois également, qui l'avait emporté en 2016. Deux années de suite que la victoire dans cette catégorie revient à un joueur de BousSENS, signe de la belle vitalité du club et de la réussite des stages de formation tout au long de l'année !

Tout le bureau du club était mobilisé pour l'occasion : organisation du tournoi, restauration et accueil des joueurs... Et promet une édition 2018 encore plus exceptionnelle !

Bientôt les vidéos des finales sur le site internet du club : <http://www.tennis-de-table-bousSENS.com>





PYRÉNÉES EXPRESSION

Nous avons commencé nos expositions du 1er au 23 avril par la médiathèque de BousSENS.

La plupart des adhérents ont réalisé de nouvelles toiles qui depuis le 16 mai sont accrochées aux cimaïses du Casino de Salies du Salat.

La prochaine exposition aura lieu à la Maison de Retraite de Cazères sur Garonne à partir de fin juin.

J'ai demandé à mes adhérents de réaliser des toiles aux couleurs vives, tout en peignant si possible, de jolies choses de la vie qui nous entoure.

Les maisons de retraite de Carbone et Barbazan nous ont aussi contactées. Je renouvelle ici mes remerciements à M. le Maire et au Conseil Municipal dont le soutien précieux nous incite à ne pas quitter nos pinceaux et nous permet de continuer « la route »...

Solange Serris



BOUSSENS RANDO CLUB

L'été arrive à grands pas avec de nombreux projets pour la belle saison :

séjours-randos dans le Lubéron et sur la presqu'île de Crozon en Bretagne, un week-end à Bordeaux (visite sac à dos de la vieille ville avec guide), et une sortie en bus au « Sidobre » dans le Tarn.

Ce mois de mai, un séjour a été organisé à Tautavel dans les Pyrénées Orientales où les randonneurs ont, entre autre, foulé le sentier côtier de Port -Vendres à Cap - Béar, pris le « petit train jaune » de Villefranche de Conflens à Mont-Louis et se sont baignés dans les eaux sulfureuses des piscines à ciel ouvert de Saint-Thomas.

Chaque semaine, les sorties du mardi dans notre Comminges rencontrent toujours autant de succès.

LA VALLÉE DE LA DORDOGNE
VUE DEPUIS DOMME (24)



Quand cela est possible, elles allient randos et visites culturelles, telles que la visite guidée de l'église de Cazères, la découverte du très beau village de Rieux-Volvestre, la chapelle de Saleich... et nos petits villages alentour.

Quelques sorties hivernales ont eu lieu le dimanche dans le Luchonnais accompagnées par Georges FILLELA.

En juillet et août, des balades plus montagnardes seront organisées en semaine comme tous les ans à la journée.

Le BousSENS - Rando - Club est une association très active. Les membres du bureau font leur maximum pour

que les activités hebdomadaires se poursuivent tout au long de l'année et que les séjours soient variés et enrichissants pour les participants.

Ils sont reconnaissants envers la municipalité de BousSENS qui, par son soutien, les aide au bon fonctionnement.

La bonne humeur est toujours au rendez-vous et les randonnées apportent à chacun un moment d'amitié et de convivialité, indispensables au bon équilibre du club.

Le BRC vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.



BOUSSENS CASSAGNE MAZERES TENNIS

Deuxième saison pour le BCMT !

Le bilan est très positif pour cette deuxième saison du BCMT. Le club a en effet regroupé pas moins de 140 adhérents. Dont plus de 100 se sont entraînés tout au long de l'année. Du loisir à la compétition, et de 4 à 70 ans !

Cette saison a aussi vu la création du groupe baby-tennis pour les 4/5 ans. Ainsi que de nouveaux événements dont le premier lotto du club qui a eu lieu le 5 mars. Ce dernier fut une réussite pour une première, avec une salle municipale comble !

Quant au second tournoi adulte, il a une nouvelle fois permis de rassembler plus 100 compétiteurs durant deux semaines ! Le club a pour sa part très bien figuré avec des victoires en double messieurs et double mixte. Les lauréats de cette édition sont en photo.

Principaux résultats en compétition

Des équipes ont représenté le BCMT cette saison dans toutes les catégories, des 8 ans jusqu'au + 55 ans !



Chez les jeunes, les 8/10 ans filles ont été vice-championnes départementales. Les 9/10 ans et 17/18 ans garçons, quart de

Inter-saison

La saison s'est terminée **le 17 juin**.

L'actualité tennis ne va pas s'arrêter pour autant. Les fêtes de fin d'année

ont eu lieu les **21, 24 et 28 juin**.

Le tournoi jeunes se tiendra du **19 au 26 août**, et le stage de rentrée du **28 août au 1er septembre**.

La saison prochaine débutera pour sa part à la mi-septembre.

A très bientôt sur les courts du BCM TENNIS !!!

Pour tout renseignement :

FAGGIONATO Marc - Professeur diplômé d'état du club - 06.85.64.67.76.

PALAZZI Fabrice - Professeur diplômé d'état du club - 07.77.83.44.69.

JOURDAN Gilbert - Président du club - 07.89.87.71.98.

Adresse mail du Club :

bcm-tennis@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « BousSENS Cassagne Mazères Tennis ».



Toujours plus de succès pour les rassemblements inter-clubs

Cinq rassemblements ont eu lieu cette saison. Et ce sont désormais 4 clubs du Comminges qui y participent ! Ce sont donc plus nombreux que les enfants ont ainsi pu découvrir la compétition de manière ludique. En photo un rassemblement à BousSENS, et un second délocalisé à Estancarbon.

finalistes départementaux.

Chez les adultes, l'équipe 1 hommes s'est maintenue en 1ère division régionale et l'équipe 2 est montée en 3ème division. Chez les dames l'équipe 1 s'est maintenue en 3ème division. A noter la première participation pour l'équipe 2 aux raquettes FFT.

Enfin l'équipe + 55 ans a remporté le challenge Beaumont !



Entente Intercommunale de Boussens et Roquefort sur Garonne

Vous souhaitez découvrir, progresser, vivre des moments intenses, ou simplement vous détendre au bord de l'eau dans un cadre naturel préservé, Gilles vous propose des stages et séjours à la carte à proximité de votre lieu de résidence.

Pêche à la mouche, au toc ou au manier du bord ou en barque pour tous niveaux.



Adultes et enfants à partir de 8 ans, sur des parcours faciles à très sportifs.

L'école fonctionne tous les mercredis de 14h à 17h.

Contactez Gilles au : 06.12.20.22.33 ou au 05.61.90.34.61



L'EIBR vous propose de tester vos connaissances halieutiques en vous offrant cette grille de mots croisés à l'effigie des **POISSONS D'EAU DOUCE**.

MOTS CROISES

Horizontalement 1: Commune ou miroir, la chinoise peut dépasser les 50 Kg

Verticalement 2 : De la famille des percidés, elle peut-être soleil ou commune

Horizontalement 3: Poisson noble, très estimé pour sa chair

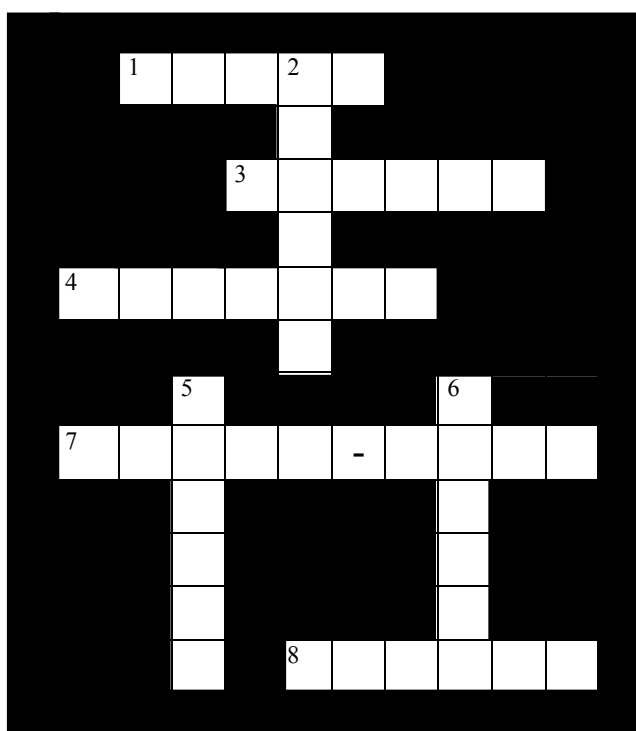
Horizontalement 4: Carnassier par excellence

Verticalement 5 : Petit poisson, utilisé surtout pour pêcher le brochet et le sandre (deux possibilités de réponses)

Verticalement 6 : De la famille des salmonidés, très reconnu par sa grande migration

Horizontalement 7: Grande gueule d'origine américaine

Horizontalement 8 : C'est le deuxième plus grand nettoyeur des fonds aquatiques



Solutions : 1 Carpe, 2 Perche, 3 Truite, 4 Brochet, 5 Gardon ou Vairon, 6 Saumon, 7 Black-Bass, 8 Tanche



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85	JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.08.54.06.53
ADREM RECYCLAGE	06.12.04.69.34	LA BOUCHE EN CHŒUR	07.71.08.13.15
ANCIENS COMBATTANTS	05.61.97.49.85	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	LOS DANÇAÏRES	05.61.90.16.72
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25	MABROC FOOTBALL	06.88.75.33.13
BOUSSENS ENERGIE	06.32.35.40.25	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
CHŒURS DES TROIS VALLEES	06.10.17.85.11	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	PING PONG LOISIRS	05.61.90.11.43
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ETOILES DE L'ESPOIR	05.61.90.72.05	RANDO CLUB	05.61.90.57.28
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	SONG DAY BOUSSENS (école de chant)	06.41.70.87.77
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24	BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MOULIN Elise Rose,

née le 09.02.2017 à Toulouse (31), fille de MOULIN Patrick et PALMADE Gaëlle

BITTON Yaron Michel David

né le 08.03.2017 à Saint-Gaudens (31) fils de BITTON Tifany

REY Tom Jean Armand

né le 11.04.2016 à Muret (31), fils de REY Cédric et Aurore

RECHES Jules Liam Patrick

né le 17.03.2017 à Muret (31), fils de RECHES Grégory et SAUNDERS Zoé

VELA BURKLER Lorenzo

né le 16.06.2017 à SAINT-LIZIER (09), fils de VELA Jérémy et BURKLER Morgane

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

LAJOURS Yannick, le 27.05.2017

COUGET Colette, le 01.06.2017

**Toutes nos sincères condoléances
aux familles**



Boussens Service

URGENCES

Pompiers	18	EAU
Gendarmerie	17	05.61.94.81.81
SAMU	15	GAZ
Secours depuis un téléphone portable	112	0800.473.333
		ELECTRICITE
		09.72.67.50.31

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00

Secrétaire de mairie :

Guylaine DARMANI

Secrétaire adjointe :

Tiffany SOUMEILLAN

Accueil : Marie-Claude MALLET

Tél : 05.61.90.02.25

Fax : 05.61.90.07.88

mairie-de-boussens@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-boussens.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Ouverte au public:

Lundi de 13h30 à 17h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

Responsable : Karine FALEMPE

Tél : 05.61.87.54.15

mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Vendredi

de 13h30 à 16h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 05.61.98.27.15

LA GARE Tél: 05.61.90.00.01

ECOLE PRIMAIRE Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE

Tél : 05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE

Tél : 05.61.90.05.92

ALAE

Tél. 05.61.98.28.92 ou 06.67.12.34.87

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 11h40 à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX

Tél : 05.61.97.13.23

MICRO CRECHE

« Les Petits Loups du Plateau »

Tél. : 05.61.97.13.53

RAMASSAGE DES ORDURES

MENAGERES

Lundi : déchets non recyclables

Jeudi : déchets recyclables (sacs
jaunes)

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 sept.)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-11h45 et 13h30-18h

jeudi : 13h30-18h / samedi : 9h-18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} oct. au 31 mars)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-11h45 et 14h-17h

jeudi : 14-17h / samedi : 9h-17h

Tél : 05.61.97.00.66

Sortie Cazères (près A64)

STADE - SALLE DE SPORTS

Tél : 06.61.81.99.25

PISCINE (du 18 juin au 17 septembre 2017)

Tél : 05.61.90.03.60

CAMPING MUNICIPAL

(Ouvert toute l'année)

Renseignements :

05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTES SOCIALES

Mmes BOUDRISSA / DENJEAN

FAYAS / MORERE

Sur Rendez-vous à la maison des

solidarités à Cazères / Garonne

05.61.98.44.70

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BONZOM Laetitia

Tél : 06.63.61.70.41

Mme BACHICHET Sylvie

06.16.38.84.32

Mme DEMEY Kristel

06.75.44.15.20

Mme CAILLIE Lætitia

Tél : 05.62.01.63.65

Mme PICKAERT Magaly

05.62.01.63.65

SERVICES RELIGIEUX

Les dates des messes sont
affichées sur la porte de l'église.

MEDECINS

Dr. Cazavet / Dr. Panaitu

Tél : 05.61.90.04.08

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE D.E.

M. Teychenne / Mme Verel /

Mme Zerlaudt

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE

M. Viguié

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTOPHONISTE

Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE

M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE

Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

REIKI

Mme Touzanne

Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

PEP'S IMMO - Caroline Munier

Tél : 06.50.78.60.13

KIOSQUE A PHONE - Jérôme Roman

Tél : 06.76.04.96.82

MENUISERIE SAUBENS

Tél : 05.61.90.14.93

MULTI -PROTECH -3 D (Incendie, vol, répulsifs) - Ludovic LEGAL

Tél : 06.89.88.17.23

FRIEMANN Joseph - maçonnerie

Espaces verts - Elagage

Tél : 06.30.81.43.44

SAUVAGE René - maçonnerie

Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST

Tél : 05.61.98.20.95

PRO.CO.bois.

Vente de bois de chauffage

Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

MOGA TOURS Taxi,

transport malades, pompes funèbre

Tél : 06.32.20.36.55

SERVICE NETTOYAGE AUTOMOBILE

à DOMICILE

Tél : 05.61.97.49.22 / 06.47.04.33.93

COUDY Laure

Pose carrelage et dallage

Tél : 06.25.26.33.08

COIFFURE MIXTE

BEATRICE av du 11 nov. 1918

Tél : 05.61.90.01.01

NATHALIE 6 rue des jardins

Tél : 05.61.90.50.58

KATTY COIFFURE z i Sansonnet

Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE

CARINE lot. calaouères

Tél : 06.20.75.57.15

YES INTERIM

Tél : 05.61.98.22.00

SUPERETTE VIVAL -FLEURISTE

Tél : 05.61.90.00.75

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUSSENS

Tél : 07.84.37.18.45

PLAT À EMPORTER COUSCOUS

PAËLLA

Mme Céline FRIEMANN

Tél : 06.30.81.43.44

RESTAURATION - HÔTEL - CAFES

HÔTEL - RESTAURANT DU LAC**

Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »

Tél : 05.62.01.43.75

RESTAURANT « CHEZ JANTOU »

Tél : 05.61.98.72.48

PIZZA A EMPORTER - DAM 2 PIZZ

Tél : 05.61.87.09.84

CAFÉ DE LA GARE EL LOCO

Tél : 06.17.03.70.79

CAFE DES SPORTS

Tél : 05.61.90.01.07